Thal-Drulingen, 14/04/2022

CHARTE DES ACHATS RESPONSABLES

Le groupe Team Kimmel

La Team Kimmel fonde son développement sur les principes d'actions et de comportements socialement responsables. Le lancement de la politique Achats Responsables de la Team-Kimmel, depuis 2022, promeut les pratiques achats qui minimisent les impacts environnementaux, favorisent l'inclusion des personnes à l'emploi tout en respectant les principes éthiques et les droits humains.

Cette Charte des achats responsables doit nous permettre de partager avec nos fournisseurs et clients des valeurs qui nous sont fortes, de les associer à notre démarche de progrès et d'amélioration continue. Elle a aussi pour but de simplifier et de fluidifier nos relations.

1.Ethique des affaires

Respect de la règlementation : les fournisseurs et prestataires veillent au respect des règlementations qui s'applique à leur activité.

Concurrence loyale : L'activité de chacun se veut loyale et marchande dans une totale transparence.

Anticorruption et blanchiment d'argent : Les fournisseurs et prestataires s'engagent à se conformer aux lois et règlements applicables en matière de répression des actes de corruption sous toutes ses formes y compris l'extorsion de fonds et pots de vin ou pratiques commerciales illicites.

Protection des données et divulgation d'informations : Les partenaires commerciaux adhèrent aux lois et réglementations en vigueur concernant la protection des données et la sécurité, notamment en ce qui concerne les données personnelles des clients, des employés. S'engagent à respecter toutes les exigences en question lors de la collecte, de traitement, de la transmission et de l'utilisation des données. Ils protègent et font bon usage des renseignements confidentiels. Interdiction de divulguer aucune information, inconnue au grand public.

2.Social et Droits de l'Homme

Absence de discrimination et égalité des chances : les fournisseurs et prestataires s'engagent à observer un traitement égal et honnête de tous les collaborateurs. Ils ne pratiquent aucune forme de discrimination et prône la diversité et l'équité professionnelle en matière d'origine, de sexe, de race, de couleur, d'âge, d'opinion politique et religieuse.

Interdiction du travail des enfants : il est bien entendu intolérable que nos fournisseurs ou partenaires fassent appel au travail des enfants à n'importe quel stade de leurs activités.

Respect de la sécurité au travail : nous favorisons un environnement de travail sécurisé, incluant la sécurité routière pour tous les salariés conducteurs, et le respect des règles de santé, d'hygiène et de sécurité au travail notamment en cas d'intervention sur les sites Team-Kimmel. Il en est demandé de même à nous fournisseurs et partenaires.

Protection des données et divulgation d'informations : les partenaires commerciaux adhèrent aux réglementations en vigueur concernant la protection des données et la sécurité, notamment en ce qui concerne les données personnelles des clients, des employés régit par la RGPD. Ils s'engagent à respecter toutes les exigences en question lors de la collecte, de traitement, de la transmission et de l'utilisation des données. Ils protègent et font bon usage des renseignements confidentiels.

Interdiction de travail forcé : il s'entend que nos fournisseurs et prestataires s'engagent à ne pas avoir recours au travail forcé ou obligatoire ou à l'esclavage.

3.Environnement

Réduction de l'impact environnemental : les fournisseurs et prestataires sont attentif au suivi de leur impact environnemental et s'engagent à réduire l'impact de leurs activités.

Politique environnementale : Les fournisseurs et prestataires s'engagent à respecter les règlementations locales, nationales et internationales.

Gestion des substances et matériaux interdits : les fournisseurs et prestataires s'engagent à respecter les règlementations applicables en la matière.

Traitement des déchets : il s'entend que nos fournisseurs et prestataires s'engagent à produire le moins possible de déchets et à les recycler autant que peut se faire.

Engagement fournisseur et prestataire

Tout commencement d'exécution d'un contrat de prestation vaut acceptation de la présente charte, elle fait partie intégrante de la relation contractuelle entre les fournisseurs et prestataires et la Team KIMMEL.

La sélection de nos partenaires depuis la mise en place de cette charte est guidée par les critères du pacte mondial des Nations Unies. En tant que fournisseur ou prestataire vous pourrez avoir à apporter la preuve de l'application de la présente Charte des Achats Responsables.

Raison Sociale :
.....

Nom, Prénom :
.....

Fonction :
.....

Mail :
.....

Date :
.....

Via la signature de cette charte, je m'engage à respecter les exigences de responsabilité sociale et environnementale de la Team KIMMEL.

Cachet de l'entreprise et signature :